



BALISE θ ¹ : RECHERCHES & METHODES



Introduction

La recherche en santé et en soins est au cœur du développement de la qualité des soins et de l'ensemble des prestations en santé. Cette recherche, et cette qualité, renforcent également l'identité professionnelle des soignants comme de leur encadrement. La recherche est à considérer comme processus de légitimation d'abord des pratiques, puis ensuite du corps professionnel.

Cette partie stratégique du cours ne se veut nullement exhaustive et se décline en deux grands « chapitres ». Ces chapitres sont en réalité composés de plusieurs balises. Le premier chapitre évoqué s'étale de cette balise *thêta* à la balise *nu*. Chacune de ces balises traite de méthode en décrivant les différentes méthodes disponibles. Le second chapitre, et donc groupe de balises², s'intéresse aux outils d'enquête. Ces outils d'enquête peuvent encore se différencier entre techniques de recueil et techniques de traitement des données.

Ce développement multiplié, ici pour le premier chapitre en cinq balises comme autant de méthodes, vise donc à la compréhension des méthodes de recherche. Il s'agira ensuite de pouvoir effectuer un choix éclairé. Ainsi, l'option prise est volontairement plurielle. En effet, toute recherche, et en particulièrement lorsqu'elle s'intéresse à l'humain, ne peut se satisfaire d'un seul modèle, d'une seule méthode de recherche³. Le prisme unique de la réalité est réducteur, et les soignants comme leurs cadres ne peuvent, d'une part prétendre à une approche globale et d'autre part, dans leur recherche, simplifier cette tâche d'élucidation de leurs pratiques. Enfin, et la remarque est importante, chaque méthode comme les moyens qu'elle réclame possède des intérêts comme des limites : en un mot, ses biais.

Nous étudierons :

- la méthode *expérimentale* ou *hypothético-déductive*,
- la méthode *différentielle*,
- la méthode *clinique*,
- la méthode *sociologique* ou méthodes de *l'ethnos*,
- la méthode *historique*.

Nous pourrions ajouter à cette liste : la méthode par projet mais également la recherche documentaire que vous utilisez lors de votre démarche conceptuelle (et même avant). La méthode

¹ Cette lettre de l'alphabet grec est thêta.

² Sont ici évoqués les balises *pi*, *sigma*, *tau*, *upsilon* et *phi*.

où prévaut le conceptuel peut être dénommée « *discussive* ». En outre, elle se retrouve comme moyen principal de la méthode historique, et éventuellement sociologique.

Dans chacune de ces méthodes, comme pour le rappeler une fois encore, la recherche participe à la relation qui se construit entre le chercheur et le terrain de recherche. La posture du chercheur y joue un rôle déterminant ; il y est impliqué à l'un ou l'autre titre ou degré, il aura à se distancier à l'un ou l'autre titre ou degré.

L'approche plurielle des recherches, méthodes et outils défend l'idée que chaque méthode de recherche offre un éclairage⁴ particulier de l'objet étudié, par définition, partiel. En ce sens, il n'y a pas de « bonne » ou de « mauvaise » méthode, ni même de plus performante que d'autres. Toute méthode de recherche, par l'approche qu'elle privilégie, présente des intérêts et des limites (*bis repetita*) ; les classer sans jugement de valeur relève d'un exercice de typologie.

1. Notion de recherche et types de recherche.

Le préfixe « re » dans « re-chercher » ne signe en rien le caractère itératif de la démarche « chercher » mais bien son intensité. La recherche s'inscrit dans le développement des savoirs à partir d'un état donné de ceux-ci ; on ne part pas de rien⁵ ! Tout objet de recherche se situe donc dans un ensemble déterminé de connaissances ; l'état des lieux devient ainsi une étape initiale de la démarche : c'est la partie conceptuelle. A l'opposé de celle-ci, un chercheur n'a jamais fini de chercher puisqu'une question en appelle d'autres. Ainsi, cette réflexion critique du chercheur sur ses propres travaux portant sur le sens, l'intérêt mais aussi les limites et le contexte, est un des critères de sa rigueur. L'explicitation des biais comme l'énoncé de perspectives confèrent au travail de recherche le dynamisme propre au développement des savoirs et pratiques.

1.1. La recherche scientifique :

Elle œuvre pour la compréhension et/ou l'explication des phénomènes en produisant des connaissances généralisables ou transférables, et communicables à une communauté scientifique et professionnelle. Ces connaissances viennent conforter les lois et théories mais peuvent également les contredire et ainsi participer à l'élaboration d'autres théories. Deux grands courants de pensée, des paradigmes, s'affrontent sur le terrain scientifique ; l'un favorisant une approche mécaniste de la recherche et l'autre biologique.

Pour la première, l'approche *mécaniste*, tout phénomène a une cause valorisant ainsi le rationnel, l'objectivité, l'universalité, l'ordre. La démarche de recherche se construit sur un

³ En réalité, nous allons « bricoler » au noble sens de ce verbe, tel que l'utilise Claude Lévi-Strauss.

⁴ Un « regard » nous dit Alain Touraine.

⁵ Qu'a dit Lavoisier ?

a priori théorique. Cet *a priori* théorique constitue ce qu'on appelle l'hypothèse de recherche ou de travail. A la prospection de lois, la recherche scientifique se centre sur des phénomènes qu'elle transforme en faits en les découpant en éléments simples et mesurables. Elle cherche dès lors à montrer des relations constantes et vérifiables entre ces faits observables ; ses maîtres mots sont : objectivité et démonstration. De ce fait, cette approche est essentiellement quantitative.

L'approche *biologique*, quant à elle, laisse la place à l'interprétation et donc à la subjectivité. Elle œuvre pour la reconnaissance du caractère irréductible de la réalité. Ce relativisme suggère le scepticisme comme critère de rigueur. Centré sur la singularité, le chercheur tente de comprendre, et non plus d'expliquer, les phénomènes. Cette démarche ne part pas d'une hypothèse, elle est *apostérioriste*. La recherche est expérience plus qu'expérimentation. Là où l'*apriorisme* peut tomber dans le piège du déterminisme, l'indéterminisme guette l'*apostériorisme*. La complexité du vivant nous invite donc à travailler à ces approches en tension ; passer du dualisme aux dualités : exercice de composition⁶ !

1.2. Les différents types de recherche :

- La recherche *fondamentale* : son projet consiste à faire avancer les connaissances sur le monde ; sa finalité première ne relève pas des applications pratiques. C'est la connaissance pour la connaissance. Elle ne s'oppose pas pour autant à la recherche appliquée, elle y contribue même mais ce n'est pas sa préoccupation principale.
- La recherche *appliquée* : son projet est de faire avancer la réflexion sur des problèmes présentant un intérêt pratique immédiat, une application directe des connaissances nouvellement acquises. Elle s'inscrit dans le prolongement de la recherche fondamentale, ou face aux problématiques posées par une activité. Ce type de recherche soulève parfois des questions qui relèvent de la recherche fondamentale. Les critères de rigueur sont les mêmes mais le critère d'utilité est incontournable. En clair, elles se complètent plus qu'elles ne s'opposent.
- La recherche-*action* : son projet poursuit conjointement deux objectifs : celui de la production de connaissances nécessaires à toute recherche, et celui du changement des pratiques professionnelles par optimisation de l'action. Les exigences de rigueur et d'objectif(s) sont donc doubles. De manière courante, la recherche s'inscrit dans le cadre d'un contrat de recherche entre une institution, considéré comme terrain, et des

⁶ ou de créativ'rigueur !

chercheurs-praticiens. La notion de contrat dévoile que ce type de recherche s'élabore à partir de négociations sur la mise en tension des objectifs de la recherche et des objectifs de l'action professionnelle. L'une des difficultés majeures de ce type de recherche émerge lorsqu'on s'interroge sur la position du chercheur dans l'institution, sur le rapport implication/distanciation de sa pratique de chercheur. En résumé, trois principes la guident :

- la définition de l'objet de recherche sur base d'une négociation entre chercheur et commanditaire,
- la délocalisation des chercheurs qui ne sont pas membres du groupe,
- la recherche-action est un processus social d'apprentissage que le chercheur contribue à activer⁷.

1.3. La recherche en soins et santé :

Comme toute recherche, elle a pour objectif l'élaboration et le développement d'un corps de connaissances scientifiquement validées selon une méthode clairement identifiée et reconnue au service d'une pratique. Il s'agit donc de :

- valider de nouveaux savoirs mais également d'évaluer, de questionner des savoirs et des pratiques établies ;
- promouvoir la santé des individus et de la société ;
- améliorer la qualité des soins comme de leurs pratiques ;
- communiquer et de partager des travaux de recherche ;
- mettre en synergie des compétences et la production de recherche ;
- transférer des connaissances théoriques et/ou des résultats de recherches sur les lieux de pratiques ;
- professionnaliser les métiers et les personnels de santé.

Elle se réfère donc à une pluralité de sciences, ce qui constitue une difficulté, ou plus exactement, une complexité. En effet, même si l'énoncé d'une hypothèse n'est pas obligatoire, la lecture théorique du phénomène mis à l'étude est incontournable. Encore, la recherche en santé s'inscrit dans une pratique professionnelle qui s'adresse à l'être humain ; engageant ainsi le chercheur dans une réflexion éthique.

Son champ est vaste et varié ; la recherche en santé tente d'expliquer ou de comprendre des problématiques de santé, des pratiques professionnelles, d'encadrement et de formation des personnels de santé. Elle concerne tous les aspects du soin : préventif, curatif, éducatif,

⁷ Il est ou devrait être catalyseur !

palliatif comme de ces lieux de production : hôpital, domicile, communauté, société ou santé publique, etc. .

Au vu de cette complexité, de contenu comme de forme, la recherche en santé ne peut se réduire à un seul modèle, une seule méthode de recherche, un seul paradigme simplifiant alors son objet-sujet. Si vous êtes convaincus que l'être humain est unique, que le soin s'adresse à un sujet singulier ou à une société singulière s'inscrivant dans une situation de santé qui à la fois l'englobe et le (la) dépasse, en interaction avec une pluralité de systèmes environnementaux, la démarche professionnelle, de soin comme de recherche, ne peut faire fi de la pensée complexe !

Ici se pose la question épistémologique : quelle méthode choisir et quelle sera l'influence de celle-ci tant sur l'objet de la recherche que sur la production de connaissances ?

2. Méthode et méthodologie.

Afin de ne pas confondre méthode et méthodologie, il est utile de revenir sur leur étymologie respective afin de pouvoir ensuite appréhender l'intérêt à les différencier. L'origine du mot *méthode* est grecque : la direction qui mène au but. La méthode indique donc le cheminement, savant mélange de « comment faire », les procédures, et de « pour quoi faire », les finalités. La méthode renseigne donc autant sur les éléments pratiques du chemin emprunté que sur les modèles théoriques de référence et le paradigme de recherche privilégié.

D'un point de vue étymologique, la *methodologie* concerne le discours sur la méthode⁸, le cheminement et relève donc du domaine des processus. Elle tente ainsi d'explicitier, de justifier, de communiquer les choix, les orientations, la démarche entreprise ... bref, la posture du chercheur. Ce discours est donc singulier, propre au chercheur. La méthodologie est la mise en questionnement des choix envisagés puis réalisés. Elle est aussi l'analyse de leurs influences dans les orientations prises, dans les observations menées, dans les interprétations faites. L'art méthodologique se construit dans ce regard porté sur soi, sur la singularité du cheminement ; et ce, de manière critique. En cela, elle n'est pas le propre de la recherche !

Ce regard méthodologique est présent tout au long du processus de recherche et dépasse le seul choix de l'outil. Il se pose, nous l'avons vu, dès le choix du thème. Il suggère donc l'explicitation⁹ des choix, postures et implications plus que leur explication. Dans cette perspective, le terme *problématique* est à concevoir non pas dans le sens courant de

⁸ Merci René D.

⁹ L'explicitation est travail de clarification.

dysfonctionnement qu'il faut résoudre ou corriger ; mais plutôt comme la question à travailler et à débattre.

3. La problématique.

Comme nous venons de l'affirmer, les problématiques de recherche ne se réduisent pas à des constats de dysfonctionnement. La racine étymologique du mot *problème* signifie « jeter une question » ... dans le débat. La *problématique* n'est donc pas autre chose qu'une façon identifiée de poser les phénomènes, de les formuler.

La problématisation engage l'auteur dans la réflexion sans chercher forcément à résoudre le problème¹⁰, à modifier le phénomène. L'objectif premier est d'appréhender, de comprendre, d'observer cette complexité¹¹ ; permettant ainsi ce processus qu'est la recherche.

Dans le langage courant, nous interrogeons rarement¹². De plus, problématiser, poser des questions¹³ va à l'encontre de notre culture¹⁴, celle de nos formations antérieures, particulièrement celles des soignants. L'Ecole ne nous a le plus souvent appris à répondre à des questions qu'à les poser. Interroger est un pouvoir mêlé d'autonomie et de responsabilité. Prenons un exemple que vous chérissez tant : le management participatif ! Dans cette forme, la condition préalable, pour ne pas écrire l'exigence fondatrice, est cette faculté à poser question, à interpeller le groupe et sa dynamique.

Avant de déterminer les fonctionnalités ou intentions du questionnement, je vous laisse en compagnie de deux recommandations. « *Il est encore plus facile de juger l'esprit d'un homme par ses questions que par ses réponses.*¹⁵ » La seconde est émise par Lévi-Strauss¹⁶ : « *Le savant n'est pas l'homme qui fournit les vraies réponses, c'est celui qui pose les vraies questions* ».

Questionner n'aurait donc pas qu'un intérêt mais bien quatre fonctions graduées : s'informer, réguler, influencer et provoquer. Au premier niveau, la question permet d'accéder à l'information, voire à la connaissance. Enfantin, n'est-il pas de dire : « *comment on fait les bébés ?* », et l'adulte de répondre, embarrassé, au comment alors que la question relevait peut-être du pourquoi. Nous opterons pour les deux en débutant le plus souvent par le pourquoi, bien

¹⁰ et ce malgré et contre le bon sens commun.

¹¹ à distinguer du compliqué.

¹² Observons donc la formule commune de nos questions : « Tu viens manger (!) (?) », « T'as fait tes devoirs », ... et l'indispensable tonalité de leur expression.

¹³ Ne sont-elles pas souvent « petites » afin de s'excuser de les (im-)poser ?

¹⁴ L'Inquisition a laissé des traces.

¹⁵ Cette phrase appartient à G. de Lévis, bien que prêtée à tort à Voltaire. Le propos est dit « apocryphe ».

¹⁶ dans un traité d'anthropologie « *Le cru et le cuit* »

avant le comment. Ne s'agit-il pas de réfléchir au sens de nos actions ? Ne s'agit-il pas de réfléchir *d'abord* au sens de nos actions ?

La seconde fonctionnalité de la question est la régulation : mission du cadre. Le questionnement permet d'apporter une valeur ajoutée, par le dialogue auquel la question invite. Interroger peut être une attention portée à l'autre, que celle-ci soit empathique ou de connivence¹⁷. Elles entretiennent¹⁸ l'échange et donc les interactions.

Dans de nombreuses situations, la régulation est le préliminaire de l'influence. Interroger vise alors à influencer. Nous pourrions y voir le management persuasif et/ou notre aptitude à la négociation¹⁹ : là où la limite est si fragile, si labile entre manipulation et influence. Le questionnement est partie intégrante de l'argumentation, d'une discussion. Cette valeur argumentative se retrouve, par exemple, dans l'usage de titres dont la syntaxe est interrogative. Enfin, la question peut provoquer ! La limite évoquée ci-dessus devient éthique. Cette modalité de questionnement vise à provoquer un changement chez l'autre, chez soi, ou ... chez les deux. Interroger et s'interroger peuvent permettre de connaître la valeur de mes (nos) idées, de mes (nos) positions quitte à les conforter, quitte à en changer, quitte à les aménager.

De manière élargie, la recherche est une recherche de sens, au-delà du sens commun²⁰, une fois le doute²¹ mis en place par la question ou la problématique. Cette démarche d'observation est présente à la fois dans le conceptuel que dans l'opérationnel. Observer, c'est être critique²². Être critique, c'est rendre pratique la « théorie » en y accordant du sens après l'avoir interrogé, interpellé, par le doute et y compris dans la contradiction.

Savoir observer relève de la méthode²³ tandis que savoir s'observer observer est un exercice méthodologique. Critique et autocritique vont, indéniablement, de pair dans nos démarches. L'écriture permet cela car elle est la pensée mise en²⁴ pratique ; par l'expression et l'exposition qu'elle suppose. La confrontation est donc utile²⁵ au processus de recherche. Ajoutons encore que cette double application critique et autocritique, peut se considérer comme une exigence éthique dans la recherche, particulièrement en sciences humaines et/ou dans ces métiers dits impossibles.

¹⁷ La question permet aussi d'esquiver ou de retarder la réponse attendue. Ce délai est à mettre au profit de la réflexion.

¹⁸ L'entretien est, aussi, une technique sur laquelle nous reviendrons longuement dans l'UF 7.

¹⁹ Certains appellent cela la gestion des conflits.

²⁰ Cf. balise epsilon.

²¹ Insistons itérativement : le doute est constructif et même productif. Son absence et les évidences sont reproductifs et ... Je vous laisse terminer la sentence en cherchant le contraire de « constructif ».

²² Le sens de l'observation autorise au sens critique.

²³ et donc de l'utilisation de certains outils (vivement l'UF 7).

²⁴ Vous pouvez remplacer « en » par « à l'épreuve de ».

²⁵ Quel doux euphémisme !

L'art de la problématisation est donc lié à la façon de présenter une problématique de recherche, et est empreint, de ce fait, de singularité.

- La problématique *pratique* : s'élaborant à partir d'un questionnement concret, elle veut identifier l'ensemble des questions-problèmes que soulève ou révèle le thème de recherche. Elle se base sur un état des lieux et s'enrichit ensuite de la confrontation de différents points de vue en les resituant dans leur contexte. Cette étude critique de l'antériorité du sujet étudié permet de passer d'une problématique pratique à une problématique de recherche. Elle s'efforce donc de mettre en évidence que la question de départ ou grande question mérite d'être objet d'étude. Cependant toute problématique pratique présente un substrat théorique puisque toute pratique se construit en référence à un modèle de pensée, lui-même sujet à évolution.
- La problématique *théorique* : si le travail de problématisation pratique est incontournable, puisque point de départ, le passage par les théories et les modèles²⁶ est indispensable. Il opère ce travail de distanciation après, et donc avec, celui d'implication, indissociable de la compréhension d'un phénomène. Il va donc falloir choisir une ou plusieurs lectures théoriques du phénomène étudié en fonction des concepts contenus dans le sujet, des choix théoriques effectués dans les recherches antérieures, de l'orientation que l'on souhaite apporter à l'étude de celui-ci.
- La problématisation *méthodologique* : pose la question du choix de la méthode de recherche et de son influence dans le processus de recherche. Après ce choix, le travail de problématisation méthodologique invite le chercheur à questionner l'élaboration, la mise en œuvre, la conduite du dispositif sur le terrain, mais aussi dans, avec et pour le terrain. Comment ?
 - la posture du chercheur dans le terrain de recherche : il est indéniable que la posture va avoir une influence dans son rapport au terrain et à ses acteurs. Cette précision est encore plus utile à envisager si les terrains sont multiples. Il est donc primordial d'explicitier ses implications, sans pouvoir nécessairement les expliquer et donc les résoudre.
 - la place des sujets impliqués dans la recherche : le chercheur doit ensuite effectuer le même questionnement à l'égard des sujets qui sont impliqués de fait dans la recherche : autrement dit, la population, la cible.
 - la pertinence des outils de recueil des données : tout outil que choisit, construit et utilise le chercheur a des limites, et donc des biais. Il oriente les données en imposant une

²⁶ Qu'il s'agisse d'une approche, d'un cadre conceptuel ou mieux encore d'une démarche conceptuelle.

logique ou une démarche qui peut être éloignée de celle des sujets-objets et en limitant leur expression. La rigueur réclame de critiquer les outils utilisés, la manière dont le chercheur les utilise ainsi que l'influence qu'ils ont sur les données.

- l'apprentissage réalisé au cours de cette recherche : en tant qu'apprenti-chercheur, et même pour tout chercheur, ces multiples confrontations ou inter-influences participent à votre processus de changement. *In fine*, la problématisation méthodologique invite le chercheur à repérer ce qui a changé en lui, en tant que chercheur, en tant que praticien, en tant qu'individu. La première et dernière confrontation est avec vous-même, toujours à la recherche de sens ! C'est aussi une des perspectives²⁷ de ce genre de travail !

4. Les différentes méthodes de recherche.

Sommairement exposées, nous les étudierons une à une.

- La méthode *expérimentale* centre son observation sur les résultats du test de l'hypothèse de la relation entre une variable indépendante et une variable dépendante pour une explication généralisable des phénomènes. Le dispositif de recherche tente de maîtriser tout ce qui varie sur le terrain de la recherche et d'isoler les variables qui intéressent le chercheur. Cette méthode permet de percevoir des invariants, d'émettre une généralisation considérée comme un savoir objectivé, une loi. Elle peut être dénommée méthode hypothético-déductive.
- La méthode *différentielle* étudie la variabilité des comportements. Elle se centre sur ce qui différencie les sujets quant à des facteurs intrinsèques ou extrinsèques afin de rechercher des corrélations entre des variables individuelles. Cette démarche permet ensuite de repérer des catégories de fonctionnement des sujets observés. Une typologie peut ainsi naître !
- La méthode *clinique* opte pour la vérité du sujet et non pour une vérité en soi. Son projet est la découverte du cas clinique à partir d'un travail d'écoute du récit singulier, le sujet se racontant et ayant la possibilité de s'écouter se raconter. Elle se focalise sur le langage qui émerge de l'interaction entre le chercheur et son (ses) sujet(s). Elle conduit à l'exposé d'un cas clinique rencontré ou d'une étude de cas rencontrés à partir du récit.
- La ou plus exactement les méthodes *sociologiques* ou de *l'ethnos* s'intéressent aux groupes sociaux et à leurs marquages identitaires. Le chercheur se propose de communiquer la parole, les manières, les représentations, les habitus d'un groupe social identifié par rapport à un phénomène étudié. Il n'y a pas, forcément, d'hypothèse *a priori* à tester. Il recueille des données sur le terrain et travaille à leur interprétation à la fois sur le terrain et de retour du terrain.

²⁷ Nous en reparlerons lorsqu'il sera question d'enjeux.

- La méthode *historique* cherche à comprendre et à expliquer certains faits ou phénomènes à partir de leurs traces historiques. Elle définit une ou plusieurs périodes de l'histoire qui constituent le contexte historique de l'observation du fait ou du phénomène étudié. Le traitement des données est centré sur l'enchaînement des événements et des conséquences. Leur interprétation se construit dans le cadre d'une analyse critique des contenus.

Ajoutons-y la méthode discussive et celle par projet.

- la méthode discussive : nous le savons cette méthode pousse la démarche conceptuelle à son comble, exigeant une culture élargie, de nombreuses ressources bibliographiques et une approche inévitablement dialectique. Elle demande en outre des compétences d'écriture tant dans le style que dans sa portée rhétorique. Même sans partie étiquetée comme opérationnelle, elle se révèle néanmoins opérationnelle sur les a priori, les conceptions préalables et les représentations sociales préexistantes de l'étudiant et souvent du groupe dans lequel il inscrit sa réflexion.
- la méthode par projet(s) : faussement apparentée à une recherche-action, elle envisage des allers retours effectifs et discutés entre les théories et des pratiques d'observation. Ainsi, les temps conceptuel et opérationnel ont une moindre intensité mais se répète à plusieurs reprises. Il me faut aussi répéter que le projet est ici de formation, pédagogique : il s'agit de découvrir, voire d'apprendre.

Il y en a encore d'autres et toutes celles que vous *bricolerez*²⁸ !

²⁸ au sens que Claude Lévi-Strauss accorde à ce verbe (cf. note 3) !